

Article 31 du Règlement

Dans une certaine mesure, trois de ces problèmes sont liés, à savoir le manque de logements abordables et de services de transport en commun satisfaisants ainsi que la nécessité d'assainir l'environnement. L'aménagement d'un réseau moderne de trains de banlieue à grande vitesse autour de nos villes contribuerait à régler le problème du transport et fournirait en outre l'infrastructure nécessaire pour faire augmenter considérablement l'offre de terrains moins chers sur lesquels bâtir les logements dont on a désespérément besoin, tout en favorisant la réduction de la pollution et les économies d'énergie.

Le réseau de trains de banlieue à grande vitesse est la cheville ouvrière. Les chemins de fer sont un domaine de compétence fédéral, et aucun gouvernement progressiste conservateur n'a encore manqué de construire un chemin de fer pour résoudre un problème. Espérons que celui qui est au pouvoir ne fera pas exception à la règle.

* * *

LES ENFANTS

L'ENDETTEMENT DU TIERS MONDE BLÂMÉ POUR LA MORT D'ENFANTS

M. John F. Brewin (Victoria): Monsieur le Président, au cours des douze derniers mois, au moins un demi-million d'enfants du tiers monde sont morts parce que l'économie de leur pays a ralenti ou renversé son expansion. L'Unicef, dans son rapport annuel publié hier, rejette le blâme directement sur la charge écrasante de la dette que ces pays doivent aux banques et établissements financiers du monde industrialisé.

Cet organisme recommande une réunion au sommet des dirigeants mondiaux pour réduire cet endettement fatal. Il demande au Canada de l'aider à promouvoir pareil sommet. Comme l'un des pays riches du monde, nous avons l'obligation d'accéder à sa requête.

Je prie le premier ministre (M. Mulroney) de ne rien épargner pour assurer la tenue de ce sommet. En 1989, l'ONU va adopter la convention sur les droits de l'enfant. La protection de ces droits doit cependant commencer dès maintenant.

[Français]

LES ÉLECTIONS

L'APPUI DE LA POPULATION DE LOUIS-HÉBERT

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, mes premiers mots sont pour vous féliciter d'avoir été réélu Président de cette honorable enceinte. Le 21 novembre dernier, les électeurs et électrices de Louis-Hébert m'ont renouvelé leur confiance et je tiens aujourd'hui à les en remercier. Tout comme le premier, ce second mandat comporte d'importantes responsabilités, mais je suis persuadée qu'avec l'appui de toute ma population et les intervenants du milieu, je pourrai accomplir mes fonctions avec efficacité et dignité.

Comme par le passé, j'entends être à l'écoute de toute la population de Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge, et les portes de mon bureau de circonscription seront toujours ouvertes à tous.

A l'occasion des Fêtes, je tiens à offrir à tous ceux que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre mes meilleurs vœux, et puisse l'année qui vient vous apporter à vous et aux membres de votre famille la paix, la santé et le bonheur!

* * *

● (1410)

[Traduction]

LA CAPITALE NATIONALE

ON DEMANDE D'ÉTENDRE LA RÉGION

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, plus tôt cette année, les comtés unis de Prescott et de Russell, les municipalités des cantons de Clarence et de Cambridge, Plantagenet-Nord, Plantagenet-Sud, Plantagenet-Village ainsi que la ville de Rockland ont signé un document où ils demandaient que la région de la Capitale nationale soit étendue jusqu'à les englober.

Après la période des questions, j'ai l'intention de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire visant à agrandir la région de la Capitale nationale pour donner aux habitants de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter le privilège de faire partie de cette région. J'espère que j'aurai l'appui de tous les députés et que ce projet de loi pourra être promulgué le plus rapidement possible.